



Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca
Faculté d'Études Européennes
École Doctorale „Paradigma Europeană”

THÈSE DE DOCTORAT

L'ÉPOQUE MITTERRAND ET SON IMPACTE SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE:
PROF.UNIV.DR. NICOLAE PĂUN**

**DOCTORANT:
EC. ELENA LOREDANA BALTEŞ**

**CLUJ - NAPOCA
2011**

TABLE DES MATIÈRES

	Page.
I. – L’HOMME ET L’ÉPOQUE MITTERRAND	1
1.1. L’homme François Mitterrand	1
1.1.1. L’enfance de François Mitterrand	2
1.1.2. Le jeune François Mitterrand	4
1.1.3. François Mitterrand – réformateur de la gauche française (1971-1981)	13
1.1.4. Le Président François Mitterrand	16
1.1.4.1. François Mitterrand – un Président controversé	19
1.1.4.2. Cohabitation	29
1.1.5. L’image de François Mitterrand au sein des Français	36
1.1.6. François Mitterrand et Charles de Gaulle	38
1.1.7. François Mitterrand – l’homme d’État	41
1.1.8. Le socialiste François Mitterrand	44
1.1.9. François Mitterrand – l’homme de culture	48
1.1.10. François Mitterrand – l’homme religieux	50
1.1.11. La vision de la mort dans l’acception de François Mitterrand	52
1.2. L’époque Mitterrand	54
1.2.1. La politique économique de la France pendant les deux mandats présidentiels de Mitterrand	55
1.2.1.1. L’impôt sur les Grandes Fortunes	63
1.2.1.2. Le programme de nationalisations initié en 1982	64
1.2.1.3. La crise sidérurgique dans le Nord de la France : le plan de modernisation	67
1.2.1.4. La privatisation des banques et des entreprises publiques	68
1.2.1.5. La politique "ni – ni" (ni nationalisation, ni privatisation)	71
1.2.1.6. Le bilan de la politique économique de la France pendant les deux mandats présidentiels de Mitterrand	71
1.2.2. La politique sociale de la France pendant les deux mandats présidentiels de Mitterrand	74
1.2.2.1. La croissance de 10% du SMIC	75

1.2.2.2.	La semaine de 39 heures de travail et la cinquième semaine de congés payés	76
1.2.2.3.	L'ordonnance concernant le cumul emploi - retraite, le travail à mi-temps et l'insertion professionnelle des jeunes âgés de 16 à 18 ans	77
1.2.2.4.	La retraite à 60 ans	79
1.2.2.5.	Les lois Auroux concernant le droit du travail	81
1.2.2.6.	La création des Zones d'Éducation Prioritaire	82
1.2.2.7.	La loi concernant la formation professionnelle	83
1.2.2.8.	L'abandon du projet de loi Savary concernant l'enseignement	83
1.2.2.9.	La création du revenu minimum d'insertion (RMI)	85
1.2.2.10.	La loi Jospin concernant l'éducation nationale	86
1.2.2.11.	Les réformes concernant l'immigration	86
1.2.2.12.	La contribution sociale généralisée (CSG)	90
1.2.3.	Les réformes de démocratisation et de libéralisation de la société française sous la présidence de François Mitterrand	92
1.2.3.1.	La réforme universitaire – projet de loi Devaquet	93
1.2.3.2.	La suppression de la cour de sûreté de l'État	94
1.2.3.3.	L'abolition de la peine de mort	95
1.2.3.4.	La liberté de l'audiovisuel	98
1.2.3.5.	La réforme concernant la décentralisation	102
1.2.3.6.	La loi « Sécurité et Liberté »	103
1.2.3.7.	La réforme de démocratisation du statut de la femme dans la société française	104
1.2.4.	La politique culturelle de la France pendant la présidence de François Mitterrand	106
1.2.4.1.	La loi du prix unique du livre	109
1.2.4.2.	Les grands projets culturels	110
1.2.4.3.	La sauvegarde de l'identité culturelle	113
	II – FRANCE. UNE NOUVELLE VISION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE	114
2.1.	Les relations de la France avec l'Afrique	115
2.1.1.	Le parcours africain de François Mitterrand de 1950 à 1981	118
2.1.2.	La politique africaine du Président Mitterrand	122
2.1.3.	La politique française vis-à-vis du Tchad	130
2.1.4.	L'Algérie et la France sous la présidence de Mitterrand	132

2.2.	La politique de la France à l'égard des pays arabes	135
2.2.1.	La politique de Mitterrand vis-à-vis de la Palestine	140
2.2.2.	La politique du Président Mitterrand vis-à-vis de l'État d'Israël	145
2.3.	La politique extérieure de la France vis-à-vis de l'Amérique Latine	148
2.4.	La politique de François Mitterrand vis-à-vis des États-Unis	154
2.4.1.	Une situation d'espionnage améliore les relations franco-américaines	156
2.4.2.	Les relations franco-américaines pendant les années '80 et le début des années '90	159
2.5.	La politique de la France vis-à-vis d'URSS	168
2.6.	La politique de la France vis-à-vis de la Chine	178
2.7.	La position de la France pendant la guerre du Golfe	185
2.8.	La position de la France pendant le conflit de l'ex-Yougoslavie	195
2.9.	La position du Président Mitterrand pendant le conflit en Nouvelle-Calédonie	200
	III. LE PROCESSUS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE	205
	PENDANT LA PÉRIODE 1981-1995	
3.1.	La collaboration franco-allemande – moteur de la construction européenne pendant les années '80-'90	205
3.1.1.	Court historique des relations franco-allemandes jusqu'aux années '80	206
3.1.2.	La collaboration franco-allemande – le moteur de la construction européenne pendant les années '80-'90	210
3.1.2.1.	La coopération franco-allemande dans le contexte de la réunification allemande	224
3.1.2.2.	La réunification allemande dans l'esprit communautaire	234
3.1.2.3.	La position de la France dans le contexte de la réunification allemande	239
3.1.3.	La continuité de la politique franco-allemande des années '80-'90	243
3.2.	La politique extérieure de la France vis-à-vis de l'Europe Centrale et de l'Est dans le contexte des révolutions de 1989	247
3.2.1.	La politique extérieure de la France vis-à-vis de la Pologne	249
3.2.2.	La politique extérieure de la France vis-à-vis de la Tchécoslovaquie	251
3.2.3.	La politique extérieure de la France vis-à-vis de la Roumanie	252
3.3.	François Mitterrand, leader de la construction européenne dans les années '80 et le début des années '90	254
3.3.1.	La relance de la construction européenne	255
3.3.2.	L'adhésion de l'Espagne et du Portugal	261

3.3.3.	L'Acte unique européen	263
3.3.4.	Jacques Delors et François Mitterrand	265
3.3.5.	L'Europe technologique dans la vision de François Mitterrand	269
3.3.5.1.	Le projet Eureka	269
3.3.5.2.	Le projet ESPRIT	270
3.3.6.	Le Traité de Maastricht	272
3.3.7.	La vision de Mitterrand en ce qui concerne l'Europe Sociale et Socialiste	276
3.3.7.1.	L'Europe Sociale dans l'acception de Mitterrand	276
3.3.7.2.	L'Europe Socialiste dans l'acception de Mitterrand	279
3.3.8.	La construction européenne dans l'acception de Mitterrand	282
3.3.9.	Le projet de la Confédération européenne	287
3.3.10.	La défense européenne dans la vision de Mitterrand	289
3.3.11.	La Politique Agricole Commune (PAC)	291
3.3.12.	François Mitterrand – le leader européen	294
3.3.13.	Le discours européen de Mitterrand	298
3.3.14.	Mitterrand après Mitterrand	302
	IV – CONCLUSIONS	306
	V – BIBLIOGRAPHIE	319
	VI – ANNEXES	335

MOTS CLÉ: l'homme et le Président François Mitterrand, construction européenne, réformes communautaires, réformes intérieures en France dans les années '80-'90, relations internationales développées par la France dans les années '80-'90.

RÉSUMÉ

François Mitterrand représente l'une des personnalités politiques les plus marquantes de la France sous la Vème République française, ainsi que l'une des personnalités politiques européennes emblématiques après la 2ème Guerre Mondiale.

La thèse de doctorat *L'époque Mitterrand et son impacte sur la construction européenne* réalise une analyse de l'homme et du Président François Mitterrand, de la politique intérieure et internationale de la France pendant les deux mandats présidentiels (1981–1995) de Mitterrand, et de sa contribution au processus de la relance de l'Europe communautaire.

La principale contribution de la thèse est qu'elle permet d'établir quel a été l'impacte de l'époque Mitterrand sur le processus de construction européenne.

INTRODUCTION

Dans la rédaction de la thèse de doctorat *L'époque Mitterrand et son impacte sur la construction européenne* on a utilisé la méthode hypothético-déductive. Plus exactement, en commençant avec les prémisses de la contribution de l'époque Mitterrand au processus de construction européenne, on a défini d'un côté, l'époque Mitterrand, et d'un autre côté, la relance de la construction européenne.

La recherche commence avec la question: "*Quelle a été la corrélation entre l'époque Mitterrand et le processus de construction européenne?*". L'hypothèse qui a déterminé la recherche est : "*Le Président Mitterrand a déterminé le déblocage et la relance de la construction européenne, et l'époque Mitterrand a créé au niveau national (en France) et international (notamment au niveau communautaire) les prémisses nécessaires pour cette relance*".

Selon cette hypothèse on peut établir une relation entre deux variables : l'époque Mitterrand et la construction européenne. En fait, il s'agit d'une liaison entre une cause et un effet. Dans ce sens, la contribution de l'époque et du Président Mitterrand à la construction européenne devient une variable explicative, indépendante, tandis que l'accélération du processus de construction européenne représente une variable dépendante.

Si le progrès de la construction européenne représente son propre indicateur, la contribution de l'époque Mitterrand à ce progrès peut être reflétée par les actions intérieures, internationales et notamment communautaires initiées par le Président français.

La plupart du temps, quand on fait référence à la construction européenne, on met l'accent sur son présent ou sur son avenir incertain, et seulement quelquefois, dans des environnements clos ou spécifiques, on parle de son histoire ou de son essence. Or, comme l'histoire l'a démontré plusieurs fois, en connaissant le passé, on peut anticiper l'avenir. Pour cela, il est indiqué d'allouer une analyse plus ample à la conjoncture dans laquelle la construction européenne s'est produite et aux piliers qui l'ont soutenue.

Personnalité marquante, véritable homme de culture, intellectuel de marque et notamment un magistral homme d'État, François Mitterrand reste dans l'histoire de la France le réformateur de la société française moderne.

Par un ensemble de réformes intérieures marquantes, de nature économique, démocratique, sociale et culturelle, quelques-unes assez controversées, le Président Mitterrand a été celui qui a préparé la société française pour le passage au nouveau millénaire, en mettant les bases d'une économie compétitive, d'une société démocratique et libéralisée.

Sur le plan international, le Président Mitterrand a réussi à rétablir la gloire de la France, en la transformant dans un pouvoir régional digne d'être pris en compte dans le contexte du système bipolaire. Pourtant, sa contribution majeure reste la relance et la consolidation de la construction européenne.

Dans ce sens, par son esprit visionnaire, le Président Mitterrand a eu la capacité et la vision de diriger le destin de la France et de la Communauté européenne vers l'aube du nouveau millénaire.

Sa conviction que l'avenir de la France passe par celui de la construction européenne, dans le contexte de la Guerre Froide et ensuite dans le nouvel ordre mondial qui s'était établi, a déterminé le Président français Mitterrand d'initier et d'appliquer une série de mesures et de réformes intérieures qui ont facilité la voix de la France dans sa démarche communautaire.

Si, sur le plan interne, le Président Mitterrand et le Gouvernement de gauche ont été souvent critiqués à cause de la politique intérieure initiée, notamment dans le domaine économique et culturel, au niveau international, le Président Mitterrand a représenté une personnalité emblématique pendant la Guerre Froide, un partisan des valeurs et des principes démocratiques, ainsi qu'un véritable partenaire de discussion pour la plupart des pays du monde.

Par son croyance européenne, par les discours dans la direction de la relance du processus communautaire, et notamment par les traités soutenus ou initiés avec d'autres leaders communautaires de marque, comme le chancelier allemand, Helmut Kohl, il restera dans l'histoire comme l'un des parents de l'Union Européenne.

Pour cela, *l'objectif* de la thèse a été d'analyser dans quelle mesure *l'époque Mitterrand* (l'homme et la politique intérieure et internationale de la France durant sa présidence) a produit le déblocage et la relance du processus communautaire.

Conformément au *concept opératoire isolé*, les aspects liés à la contribution de l'époque Mitterrand au progrès communautaire sont classés autour de trois axes :

- *la dimension idéologique* – le credo de François Mitterrand concernant la relance de la construction européenne;

- *la dimension ritualiste* – les actions concrètes entreprises par le Président Mitterrand qui ont eu un impact sur le processus communautaire;
- *la dimension conséquentielle* – les conséquences de l'époque Mitterrand sur la construction européenne.

Conformément au concept systémique, la thèse de doctorat *L'époque Mitterrand et son impacte sur la construction européenne*, présente deux composants :

- *le premier composant du concept systémique a permis* l'identification de l'époque Mitterrand, respectivement, l'homme et le Président - François Mitterrand, les réformes initiées en France pendant sa présidence, ainsi que la nouvelle vision internationale et régionale de la France sous la présidence de François Mitterrand.
- *le deuxième composant* de la thèse a permis l'analyse de l'époque Mitterrand sur la construction européenne.

Le premier chapitre, *L'Homme et l'époque Mitterrand* a permis l'identification, d'un côté, du personnage François Mitterrand, (l'homme, Président, réformateur de la gauche française, l'homme d'état, l'homme de culture, etc.), et d'un autre côté, l'identification des réformes initiées en France dans la période 1981–1995, au niveau économique, social, culturel et démocratique-institutionnel, ainsi que leur impacte sur la construction européenne.

Lorsque l'historien étudie l'ouvrage d'un personnage qui par son action a marqué l'histoire récente du monde, sans analyser le personnage et le contexte dans lequel il a vécu et il a déroulé son action, l'étude devient clairement privée des éléments et des détails qui sont destinés à faciliter la compréhension.

Pour cela, afin de réaliser une analyse très complexe qui ait comme objectif principal le fait de connaître et comprendre l'action profondément communautaire de François Mitterrand, il faut tout d'abord identifier les éléments de nature personnelle (sa vie, ses valeurs, l'environnement dans lequel il a vécu), qui l'ont déterminé d'embrasser la doctrine communautaire depuis 1948.

Le chercheur français Bertrand Pirat affirme que, avec le temps, on a développé une "mitterrandolâtrie". Dans ce sens, Bertrand Pirat considère que, au-delà du rôle joué par le Président Mitterrand dans l'histoire de la France et de l'Europe, il fascine par sa personnalité et son destin exceptionnel. Derrière ce destin exceptionnel, Pirat identifie deux éléments caractéristiques: le charisme du leader politique et sa chance historique, sans laquelle François Mitterrand n'aurait pas pu accomplir son destin.

L'environnement familial et l'éducation reçue l'ont dirigé plutôt vers une forme d'intégration qui l'a amené naturellement au conservatisme politique, car une enfance heureuse n'apporte pas un adolescent en opposition avec l'ordre social. Pourtant, son caractère, sa tendance de s'opposer, de s'affirmer, d'être différent ont conduit François Mitterrand vers la contestation de l'ordre social.

Sa participation active pendant la Deuxième Guerre Mondiale a déterminé le Président Mitterrand de voir dans le processus de construction européenne une façon d'éviter ce grand mal.

Le 10 mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République avec 51,8% de votes, contre 48% pour Valéry Giscard d'Estaing. Une fois devenu Président, celui-ci nomme Pierre Mauroy en tant que Premier Ministre et lui donne 100 jours pour mettre en œuvre les réformes annoncées en préambule, dans le programme *110 Propositions*.

Le nouveau Gouvernement a adopté rapidement des mesures structurelles importantes en ce qui concerne les nationalisations. En même temps, la loi de 3 mars 1982 concernant la décentralisation a prévu de grandes transformations dans le domaine des compétences de l'État.

De nombreuses mesures sociales ont été mises en œuvre depuis 1981, comme : la croissance de 10% du SMIC, la réduction de l'âge de retraite à 60 ans, l'implémentation de la Vème semaine de congés payés, la durée légale du travail de 39 heures par semaine ou la majoration des allocations familiales. Ces mesures internes ont constitué une base pour les mesures sociales soutenues par le Président Mitterrand au niveau communautaire. Ainsi, depuis le premier Conseil Européen auquel François Mitterrand participe en qualité de Président de la France, il plaide pour la création d'un *Espace Social Européen*.

La politique développée par les socialistes, qui visait la relance de la consommation et de la production, a déséquilibré la balance commerciale suite à une hausse des importations qui a déterminé un déficit de la balance commerciale de 93.3 milliards en 1982; la dette publique aussi atteignait de hautes valeurs.

Afin d'affronter la crise économique, le programme annoncé en 1981 devait être modifié, tout comme la politique économique a dû changer son orientation. Dans ce contexte, la France a passé à la politique de rigueur et ensuite a commencé à s'approcher de l'économie de marché.

Même si cette mesure a engendré une baisse de l'inflation, le chômage est resté un problème critique de l'économie française pendant les deux mandats présidentiels de Mitterrand.

De plus, quand le Gouvernement de 1983 a démarré le plan d'une économie de rigueur, concrétisé dans des mesures moins populaires comme : la croissance des impôts, la réduction des coûts ou la croissance du taux des carburants, des mouvements populaires protestataires ont été organisés dans les grandes villes.

En pleine crise économique, face à trois dévalorisations du franc, le Président Mitterrand décide de maintenir le franc dans le Système Monétaire Européen, pour que la France suive son parcours communautaire.

En 1986, suite à l'installation d'un Gouvernement de droite, la France connaît la première cohabitation sous la Vème République française. Cette période a été extrêmement difficile à cause de la situation économique et des multiples malentendus survenus entre le premier ministre, Jacques Chirac et le Président Mitterrand.

Le nouveau Gouvernement de droite a réalisé une série de privatisations qui ont apporté à l'Etat 400 milliards de francs. Pourtant, le chômage n'a cessé de croître.

En 1988, en dépit de son âge et malgré les problèmes de santé et les échecs du premier mandat présidentiel, François Mitterrand a décidé de se présenter pour une deuxième fois aux élections et les sondages de l'époque l'ont donné gagnant. Ce qui s'est effectivement passé, notamment grâce au fait que la plupart des Français ont apprécié les réformes initiées dans le domaine social pendant son premier mandat présidentiel.

Pendant les deux mandats du Président Mitterrand, la société française connaît une série de réformes concernant les droits des femmes, des immigrés, la libéralisation de l'audiovisuel et notamment l'abolition de la peine de mort (une période pendant laquelle la plupart de la population française s'oppose à cette réforme).

Dans ce sens, le Président Mitterrand considérait que c'était le devoir de la France d'assumer les principes démocratiques et de plus, que la France devait promouvoir ces valeurs au niveau communautaire et international.

Par les réformes culturelles initiées et soutenues par le Président Mitterrand, celui-ci s'est proposé de démocratiser la culture française, de créer un patrimoine national qui enrichisse le patrimoine culturel universel et de définir l'identité culturelle nationale et communautaire.

Ainsi, dans la conception de Mitterrand, pour que l'Europe Unie représente plus d'un marché commun, il était nécessaire de définir l'identité européenne et de créer des institutions communautaires spécialisées dans le domaine de la culture.

Le deuxième mandat présidentiel a été marqué en spécial par l'activité du Président dans le domaine de la politique étrangère de la France et notamment celui de la démarche communautaire.

Suite aux changements intervenus sur le plan international (la fin de la Guerre Froide, la Guerre du Golfe, la réunification allemande, la destruction de l'URSS, l'apparition de nouveaux états ex-communistes, les réformes communautaires initiées) et à cause de son état de santé précaire, l'activité du Président Mitterrand a été réduite sur le plan des réformes intérieures.

Si au niveau intérieur, le bilan des deux mandats présidentiels de François Mitterrand est encore controversé, sur le plan international et notamment communautaire, son bilan reste d'exception, car il a contribué d'une façon décisive à l'évolution de la construction européenne.

Dans le deuxième chapitre, *France. Une nouvelle vision internationale et régionale*, on a étudié l'envergure internationale de la France sous la présidence de Mitterrand; plus exactement le positionnement de la France sur la scène internationale pendant la Guerre Froide, ainsi que dans le nouvel ordre mondial établi ultérieurement, les relations développées par la France avec les États-Unis, l'URSS, la Chine, les pays arabes, l'Amérique Latine et l'Afrique, ainsi que la position de la France dans le contexte des conflits de l'époque (la guerre du Golfe, le conflit israélo-palestinien, le conflit de l'ex-Yougoslavie).

Sur le plan international, la politique extérieure de la France sous la présidence de François Mitterrand a été différente de celle de la plupart des pouvoirs occidentaux. Les succès diplomatiques ont permis à la France de conserver ses intérêts diplomatiques et de gagner le respect et l'influence au sein de la communauté européenne et internationale, pendant la Guerre Froide.

À la fin de la Guerre Froide, la politique extérieure de la France a été modifiée, en s'adaptant au nouvel ordre international qui a été institué, afin de maintenir son rang dans l'avancement du processus communautaire et face aux autres régions du monde.

Pendant la Guerre Froide, la France ne s'est jamais sentie à l'aise dans un environnement international bipolaire, car la France, comme d'autres pouvoirs occidentaux, a été transformée en acteur de rang second.

Afin de retrouver son influence internationale, le Général de Gaulle et ultérieurement ses successeurs (parmi lesquels le Président Mitterrand) ont été obligés de subordonner l'influence de la France à l'influence des deux superpuissances.

Grâce à une diplomatie circonstancielle, la France présidée par François Mitterrand a su retrouver un statut international, rêvé aussi par d'autres pouvoirs européens.

Après la chute du mur de Berlin, la politique extérieure de la France sous François Mitterrand a dû répondre à de nouveaux défis. Ainsi, dans le contexte de la désintégration de l'URSS, du désir des pays ex-communautaires de l'Europe Centrale et de l'Est de retrouver la grande famille européenne, la France paraît capable de construire l'Europe depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural.

De plus, la disparition de la menace représentée par le bloc de l'Est faisait possible la gestion autonome de la sécurité européenne assurée par les pays communautaires. Cela suggérait l'hypothèse d'une armée européenne indépendante (sans intervention américaine), hypothèse chère à la France et à son Président notamment après 1991.

En même temps, la fin de la Guerre Froide a privé la France de sa capacité d'exploiter la rivalité entre les deux superpuissances. Dans sa qualité de gagnant de la Guerre Froide et de seule superpuissance du monde, les États-Unis ont été de plus en plus déterminés d'accentuer leur position hégémonique et leur leadership mondial.

La guerre du Golfe de 1991, a dirigé la politique extérieure de la France vers une situation assez difficile, car la France s'est alliée à une coalition dirigée par les États-Unis pour détruire les forces militaires irakiennes composées plutôt d'équipement fourni par la France.

Cette situation a déterminé la démission du Ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement et les conséquences de la Guerre n'ont pas avantageé la France. En s'appuyant sur la victoire obtenue, les États-Unis ont promu de plus en plus le Nouvel Ordre Mondial, qui représentait, en réalité, un monde dominé par ceux-ci.

Dans ce contexte, afin de rééquilibrer sa politique face aux pays arabes, la France a soutenu les opérations de bombardements aériennes sur l'Irak, initiées par les États-Unis et la Grande Bretagne.

En ce qui concerne les relations de la France avec l'Afrique, celles-ci ont été assez controversées. Suite à la colonisation, la France a maintenu son influence traditionnelle en Afrique par des liaisons politiques, économiques et militaires. Avec ses ressources naturelles

abondantes et son importance géostratégique, l'Afrique francophone a pu ainsi servir de second plan stratégique pour la France, après la construction européenne, pendant les deux mandats présidentiels de François Mitterrand.

Pourtant, au début des années '90, le continent africain a ressenti les conséquences de la fin de la Guerre Froide.

Pendant les années 1990 et 1991, presque la moitié des pays africains ont connu des bouleversements politiques, des turbulences sociales et des conflits militaires. La politique économique de la France en Afrique a connu aussi des difficultés; au début des années '90, la surévaluation de franc CFA a contribué ainsi à la stagnation économique de l'Afrique francophone.

Le changement de la politique de la France face au continent noir a été controversé, de sorte que le Président Mitterrand a encouragé les états africains, lors du sommet franco-africain qui a eu lieu en juin 1990, à suivre le processus de démocratisation. Pendant la conférence de presse, le Président français a conditionné l'aide économique française en Afrique par la démocratisation des pays bénéficiaires.

D'un autre côté, au sein de la construction européenne, le Président Mitterrand plaide pour le développement des relations avec les pays du tiers monde, la plupart d'Afrique et d'Amérique Latine.

Pendant les deux mandats présidentiels de François Mitterrand, la France a conservé d'importantes ressources diplomatiques. La France a consolidé son statut de grand pouvoir régional, en bénéficiant d'une culture riche et influente, d'anciennes liaisons avec de nombreuses régions du monde, ainsi que du soutien relativement important des états européens sur la voie de l'intégration européenne et des forces militaires indépendantes et professionnelles, dotées d'une capacité conventionnelle et nucléaire.

Pourtant, ces ressources ont été limitées par rapport aux objectifs ambitieux établis par la France au niveau international, au sein d'un système bipolaire.

La politique extérieure de la France a répondu à certains principes fondamentaux comme : le droit des peuples de s'autogouverner, le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, la coopération entre les nations. Dans ce cadre, la France présidée par François Mitterrand a su maintenir son indépendance internationale, en développant simultanément des solidarités régionales et internationales.

Grâce aux territoires DOM/TOM considérés comme traces de l'empire colonial français, la France, dirigée par le président Mitterrand, a été présente dans le monde entier.

En ce qui concerne les relations développées par la France avec les deux superpuissances pendant les deux mandats du Président Mitterrand, on peut constater que celui-ci a su bien jouer la carte de la France dans le contexte de la Guerre Froide, en essayant de consolider la position de la France au niveau international.

Le président français François Mitterrand a été accusé d'être «atlantiste» et sa politique dirigée vers les États-Unis a été souvent critiquée par l'Est.

Le soutien accordé aux États-Unis pendant la crise concernant l'installation des raquettes Pershing afin de répondre à une éventuelle menace venue de la part soviétique, ainsi que l'intervention de la France dans la guerre du Golfe, aux côtés des États-Unis, sont quelques preuves qui plaident pour une position pro-atlantiste du Président français.

D'autre côté, la politique nucléaire de la France a toujours symbolisé son indépendance. De plus, la position critique du président Mitterrand vis-à-vis des États-Unis, en 1983, pendant l'intervention en Grenade et le refus du projet américain «*La guerre des étoiles*», lancé par le président Reagan, montre une position équilibrée de la France à l'égard des États-Unis.

Pourtant, pendant les deux mandats présidentiels de François Mitterrand, les relations franco-américaines ont constitué une priorité dans la politique extérieure de la France.

En ce qui concerne les relations développées par la France avec l'URSS, même si celles-ci n'ont pas été substantielles ni du point de vue qualitatif, ni quantitatif, le Président François Mitterrand a été le leader européen qui a plaidé le plus en faveur du Président Gorbatchev et de sa cause.

Pour conclure, la politique de consolidation de l'influence française sur le plan international démarrée par le président français Mitterrand, la contestation de l'hégémonie des États-Unis, la francophonie, les actions entreprises en vue de la relance du processus communautaire, ont permis à la France de se faire entendre au niveau mondial dans le contexte de la Guerre Froide et pendant le Nouvel Ordre Mondial établi ultérieurement.

Le troisième chapitre, *Le processus de la construction européenne dans la période 1981–1995*, a permis l'analyse de l'évolution du processus communautaire sous l'impulsion donnée par le Président Mitterrand par les réformes initiées ou soutenues, ou par son discours

profondément communautaire, en mettant un accent spécial sur la coopération franco-allemande, qui a constitué le moteur de la construction européenne dans les années '80 et au début des années '90.

Au niveau communautaire, l'action européenne du Président Mitterrand a été consolidée par sa coopération avec le chancelier R.F.A., Helmut Kohl, la relation franco-allemande devenant ainsi une priorité de la politique extérieure de la France.

Le moteur franco-allemand a représenté le moteur de toutes les réformes communautaires des années '80-'90, et la collaboration fructueuse entre Mitterrand et Kohl a constitué une chance donnée à la relance communautaire.

En 1981, quand François Mitterrand est élu président de la France, la construction européenne se confronte avec une des ses crises les plus graves : depuis 1979, lors de la création du S.M.E. (Système Monétaire Européen) et de la première élection au suffrage universel dans le Parlement européen, aucune perspective politique n'était envisagée.

Une série de contraintes bloquait la démarche européenne et la crise européenne était doublée par la crise des sociétés de l'Europe Occidentale. Ces pays avaient dépassé le miracle économique des années '60, la révolution numérique avait produit de grandes restructurations industrielles, les deux chocs pétroliers, la croissance des coûts de production en même temps que la baisse brusque de la demande au niveau international; altéraient tous les efforts de solidarité communautaire.

Au niveau communautaire, la crise a été déterminée par les excédents structurels concernant les produits laitiers, le plafonnement de la PAC (Politique Agricole Commune), le financement des programmes méditerranéens, le blocage du budget communautaire par la Grande Bretagne et le blocage du processus d'élargissement avec l'Espagne et le Portugal, déterminé du Président français, Giscard d'Estaing.

Dans ce contexte, en 1983, la France connaît deux grandes dévalorisations et le Président Mitterrand se trouve dans la situation de décider de lever le franc du SME afin de sauver l'économie française, ou de le maintenir dans le système, en appliquant une politique de rigueur et d'austérité maximales. Sa décision a été de garder le franc dans le SME afin de prouver aux autres pays membres l'attachement de la France à la Communauté européenne. Par cet acte fondateur, il ancre définitivement l'engagement européen au cœur de la politique du Gouvernement socialiste.

En 1984, le moteur franco-allemand commence à fonctionner; ainsi, pendant la Présidence française de la Communauté Economique Européenne, plus de 16 dossiers concernant l'agriculture, l'industrie, les fonds structureaux, l'élargissement vers le Sud, la coopération dans la recherche, etc. ont été solutionnés.

Devant ce blocage, François Mitterrand agit en deux temps : premièrement, il décide de solutionner les problèmes qui bloquaient la CEE et ensuite il relance le processus de la construction européenne par plusieurs réformes communautaires.

Parallèlement, lors de la campagne pour les élections européennes de juin 1984, il multiplie les déclarations sur l'avenir de l'Europe. Relancer l'intégration communautaire, développer de nouvelles politiques communes, créer une véritable citoyenneté européenne, sont autant de thèmes qu'il aborde lors de ses interventions publiques, notamment durant son discours devant le Parlement de Strasbourg, le 24 mai 1984. Là, François Mitterrand envisage d'ailleurs l'organisation d'une nouvelle réunion de Messine pour donner un nouvel élan à la construction européenne et se déclare personnellement favorable au projet *Spinelli* que les députés européens venaient d'adopter.

Pourtant, même si le Président Mitterrand déclare qu'il soutient le projet Spinelli, il s'engage ultérieurement sur l'Acte Unique Européen, qui a contribué d'une façon décisive à la relance de la construction européenne, car il prévoyait la création du Marché Unique européen et la réforme institutionnelle.

En 1985, François Mitterrand soutient le projet Eurêka (projet communautaire visant la coopération technologique)

De plus, l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté Économique Européenne est due en grande partie à François Mitterrand, qui a joué le rôle de catalyseur entre la position de la Grande Bretagne et celle des autres pays communautaires.

En 1989, au sein du Conseil européen de Strasbourg, la Communauté Économique Européenne, sous l'impulsion donnée par les deux leaders européens, Mitterrand et Kohl, a fixé la date de la première Conférence Intergouvernementale concernant l'Union Économique et Monétaire, et elle a convoqué une deuxième Conférence pour la création de *l'Europe politique*.

Dans le contexte des événements produits dans l'Europe Centrale et de l'Est en 1989, François Mitterrand joue à nouveau le rôle de leader communautaire, respectivement de pilier de la construction européenne. Pendant cette période, Mitterrand est animé par l'idée que le destin

de l'Europe est lié plus que jamais au destin de l'Allemagne. Ainsi, il accepte une Allemagne réunifiée au sein de la Communauté européenne, lorsqu'elle respecte les intérêts communautaires.

Autrement dit, la stratégie du Président Mitterrand au début des années '90 a été d'opposer aux changements passés dans l'Europe Centrale et de l'Est, une accélération de la collaboration économique et politique avec l'Allemagne et avec les autres pays communautaires.

Dans ce contexte, au début des années '90, François Mitterrand lance le projet d'une *Confédération Européenne* et suggère à la Communauté européenne de signer des accords variés avec les nouvelles démocraties est-européennes, en cercles concentriques, avec de différents degrés d'intégration/adhésion.

Pourtant, la plus grande réussite du tandem Mitterrand – Kohl, reste le Traité de Maastricht qui a permis la création de l'Union Économique et Monétaire, de la Politique Extérieure et de Sécurité Commune, de la citoyenneté européenne, et qui a donné la vocation politique de la Communauté européenne en la transformant dans l'Union européenne.

François Mitterrand a soumis au référendum le Traité de Maastricht, gagné avec 51.05% de votes favorables, en s'engageant publiquement à le soutenir et en prévoyant même de démissionner en cas de rejet du celui-ci.

Le Président Mitterrand croyait fortement que par l'Union Économique et Monétaire (UEM), l'Europe deviendrait un pouvoir économique et commercial, actif à l'échelle internationale. Ainsi, ce pas était nécessaire sur le Marché Unique, car sans une Union Économique et Monétaire, il serait dominé par l'anarchie et la concurrence illicite.

Même si le Président Mitterrand a soutenu l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède à l'Union Européenne, en 1993, ainsi que l'ouverture des négociations avec plusieurs pays de l'Europe Centrale et de l'Est, en 1994, il considérait que dans une première phase il fallait imposer une réforme de la Communauté européenne pour qu'elle soit préparée pour de nouveaux élargissements.

En 1994, concernant les nouveaux pays de l'Europe Centrale et de l'Est qui voulaient adhérer à la construction européenne, le Président Mitterrand considérait qu'ils avaient besoin de 10 ou 15 ans pour qu'ils en soient préparés, ce qui s'est d'ailleurs passé.

À la fin de son deuxième mandat présidentiel, François Mitterrand a eu une contribution essentielle en ce qui concerne l'Europe sociale et notamment à l'élaboration de la Charte sociale,

qui a été adoptée par tous les États membres de la CEE à l'exception de la Grande-Bretagne. Cette Charte sociale prévoit un accord entre les pays membres sur la politique sociale, c'est-à-dire sur l'harmonisation des normes sociales, qui était annexé au Traité de l'Union Européenne. Mitterrand considérait qu'une Europe sociale serait capable de résoudre les problèmes de ses citoyens, comme par exemple le problème du chômage, même si le rôle primordial dans ce sens revenait aux politiques sociales nationales.

De plus, le Président Mitterrand a eu une position constante de soutien de la politique de la défense communautaire. Européen convaincu, il plaide depuis 1948 pour une politique européenne de la défense et il accepte difficilement l'hypothèse d'une tutelle américaine dans le domaine militaire européen.

Pour conclure, par ses actions et par les politiques européennes initiées, François Mitterrand devient un personnage clé de la construction européenne dans les années '80-'90, en concentrant son discours politique en deux grandes directions : la première direction vise l'idée conformément à laquelle l'Europe doit rester unie pour survivre, tandis que la deuxième direction vise le fait conformément auquel la France doit s'inscrire dans cet horizon. Ainsi, si pour le Général de Gaulle, la construction européenne a représenté une option, pour le Président François Mitterrand elle est devenue une nécessité historique pour éviter la guerre.

Dans son dernier discours devant le Parlement européen, en 1995, François Mitterrand attire l'attention sur le fait que le nationalisme signifie la guerre et que le devoir de la communauté européenne est d'assurer la paix sur le continent.

En ce qui concerne le rôle joué par la France dans la construction européenne, en 1994, le Président Mitterrand rappelait au peuple français de ne jamais séparer la grandeur de la France de la construction européenne, après avoir lancé, en 1988, le slogan: « *La France est notre patrie, l'Europe est notre avenir* »¹.

Pour conclure, cette thèse de doctorat a analysé des aspects essentiels de la vie et de l'activité politique au niveau national, international et notamment communautaire du Président François Mitterrand.

¹Jean, Musitelli, *Mitterrand l'Européen*, Institut François Mitterrand, Lettre n° 8, 2 juin 2004.